

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont d'améliorer la profondeur utile du lit du fleuve Maravenne et de retrouver les hauteurs d'eau compatibles avec la libre circulation des bateaux à poste dans ces deux bassins. Nous notons aussi que la cellule de sauvetage en mer (SNSM La Londe) et son embarcation de secours sont basés dans le bassin 4.

Les dragages d'entretien seront planifiés afin de pallier les dysfonctionnements organisationnels dus aux faibles hauteurs d'eau en permettant à la commune une gestion financière efficace de ces travaux.

Ces dragages permettront aussi d'éliminer des matériaux non consolidés altérés par les activités du bassin versant qui seront amenés par les crues du fleuve Maravenne dans le milieu littoral. Nous rappelons que les dragages d'entretien du lit du fleuve Maravenne sont aussi une nécessité pour permettre la libre circulation des eaux et limiter au maximum les inondations en amont.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les dragages seront réalisés par pompage (Bassins 3 et 4) et/ou benne preneuse (Bassin 4) à partir des quais et/ou d'une barge. Les matériaux extraits seront ressuyés, avec ou sans ajout de flocculant suivant le mode d'extraction et la teneur en eau de la mixture, soit dans des géotextiles, soit dans un bassin de décantation puis transportés par camion dans une installation de stockage pouvant les accepter.

Des mesures d'évitement et de réduction sont prévues avec notamment la mise en place de rideaux géotextile (Bassin 4) pour éviter la propagation d'éléments fins dans l'environnement proche et à fortiori moyen, voire lointain.

Une opération pilote est en cours pour des essais de valorisation des sédiments non consolidés du bassin 4 afin, si possible techniquement et économiquement, de valoriser et/ou recycler les déblais qui seront extraits lors des dragages. Cette démarche a été portée à la connaissance de la DDTM83.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation est l'amélioration de la libre circulation des eaux du fleuve Maravenne et la bonne exploitation des bassins 3 et 4 du port Maravenne de La Londe Les Maures.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Au regard des teneurs en cuivre supérieures à la valeur seuil N2 (arrêté du 30 juin 2020) le projet est soumis à une demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement (Décret 2020-828). Le demande d'autorisation pour ces travaux est faite pour 10 ans.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface des Bassins 3 et 4 :	20 500 m ²
Volume maximal à extraire durant les neufs ans estimé :	20 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Port Maravenne (Bassins 3 et 4)
Commune de La Londe Les Maures
Code Postal : 83250

Coordonnées géographiques¹

Long. 43 ° 07 ' 06.61" N Lat. 06 ° 14 ' 54.05" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de La Londe Les Maures
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé dans l'aire marine adjacente du Parc National de Port Cros.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PEB de l'aérodrome de Hyères Palyvestre approuvé en 2015 concernant Hyères Les palmiers et La Londe Les Maures.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone humide FR93RS1610 – secteurs des côtiers, du Rhône au cap Bénat inclus, Maravenne.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI lié à la présence du Maravenne approuvé en 2015.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité immédiate de la ZSC "Rade d'Hyères" (FR9301613) et la ZPS "Iles d'Hyères" (FR9310020)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet concerne des dragages de sédiments non consolidés.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La présence de cymodocées dans le lit du Maravenne nous amène à déposer un dossier de demande de dérogation auprès du CNPN (en cours). Il s'agit d'une zone avec cinq regroupements d'individus clairsemés sur une petite surface d'environ 2m ² . Ces plants sont envasés et recouverts par les apports minéraux et végétaux du bassin versant et ne pourront pas être mis en défend lors des dragages.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux seront diurnes et les engins de chantier aux normes en vigueur en matière de nuisance sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les sédiments mis en ressuyage peuvent générer des odeurs qui sont en général faibles et qui ne génèrent pas de nuisances. On rappelle que le site du chantier est éloigné de toute habitation.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ressuyage après décantation sont rejetées dans le milieu portuaire dans l'emprise de la protection par les rideaux géotextile. La qualité de ces eaux est contrôlée par des analyses suivant le tableau 1 de l'arrêté du 30 juin 2020.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déblais issus des dragages seront éliminés dans une installation de stockage de déchets adaptée. Nous notons qu'une expérience pilote est en cours de réalisation pour la valorisation de ces matériaux provenant de la partie Sud du Bassin 4.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature

transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les dragages dans les bassins 3 et 4 seront préférentiellement faits à l'aide d'une pompe aspiratrice pour ne pas avoir de propagation de matériaux fins. L'utilisation de benne ou de godet pourra ponctuellement être envisagée dans le bassin 4. Dans tous les cas pour limiter tout risque de propagation les zones draguées dans le bassin 4 seront circonscrites par des géotextiles. Dans le bassin 3, sur le fond du lit du fleuve Maravanne, aucune autre mesure de protection sera prise. Nous indiquons que les matériaux à extraire proviennent du bassin versant et sont charriés naturellement par les eaux du fleuve lors des crues (tel que l'on peut le voir sur la photographie n°2 dans l'annexe 3) à la suite d'orages.

Des suivis de la qualité des eaux lors des dragages dont les eaux d'exhaure, avec des mesures de surveillance, sont prévus tout au long des travaux. Il en est de même pour les herbiers de Posidonies à l'extérieur du fleuve avec un suivi sur plusieurs années des stations de mesures de la vitalité et de la limite supérieure.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de nos connaissances du site, des études faites et des travaux à mener, des mesures techniques en termes de dragages, de protection et de suivi et de contrôle lors des dragages, nous estimons que ce projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Rapport d'investigation faune-flore sous-marines – REBOUILLON 2022.
Annexe 8 : Rapport qualité des matériaux Maravenne – REBOUILLON 2022.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

La Londe les Maures

le,

27/01/23

Signature

Le Maire,
Président de Méditerranée Porte des Maures,
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,
François de CANSON



